

N° 210. — *CIRCULAIRE ministérielle relative aux renseignements à consigner sur les états de situation de charbon au 1^{er} janvier de chaque année.*

(Direction du Matériel, bureau des Approvisionnements généraux.)

Paris, le 13 avril 1877.

MONSIEUR LE COMMANDANT, — J'ai eu occasion de remarquer que, contrairement aux dispositions du deuxième alinéa du septième paragraphe de l'Instruction générale pour le service des charbons dans les dépôts d'outre-mer en date du 5 août 1859, les administrations locales omettent d'indiquer, sur l'état de situation de l'approvisionnement de charbon au 1^{er} janvier de chaque année, la quantité de combustible non abritée, l'espèce des charbons et la date de leur arrivée à destination.

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien donner des ordres pour que ces renseignements soient exactement fournis à l'avenir.

Recevez, etc.

*Le Vice-Amiral, Sénateur,
Ministre de la marine et des colonies,
Pour le Ministre et par son ordre :
Le Directeur du matériel,
Signe : SABATIER.*

N° 211. — *CIRCULAIRE ministérielle réclamant l'envoi au département, dans les deux premiers mois de chaque année, des états d'intérêts de cautionnement.*

(Direction des Colonies, 1^{er} bureau.)

Paris, le 16 avril 1877.

MONSIEUR LE COMMANDANT, — J'ai eu lieu de remarquer que les états pour servir au paiement des intérêts des cautionnements des divers comptables du service Local ne parvenaient pas en temps opportun à mon Département.

Les mandats de paiement étant établis par le Ministre des finances dans les premiers mois de chaque année, il arrive fréquemment que les intérêts du cautionnement des agents coloniaux ne peuvent être servis aux époques ordinaires.

J'ai, en conséquence, l'honneur de vous prier de tenir la main à ce que ces états me soient transmis, au plus tard, dans les deux premiers mois de chaque année.

Recevez, etc.

*Le Vice-Amiral, Sénateur,
Ministre de la marine et des colonies,
Pour le Ministre et par son ordre :
Le Directeur des colonies,
Signé : MICHAUX.*